

Conseil National de Gruissan des 15 et 16 mai 2025

Perspectives et préparation du 38^{ème} congrès

Par Romain Boillon

Chère et cher Camarade,

Le 38^e congrès fédéral de la CGT- FAPT, qui se tiendra du 20 au 24 avril 2026, s'annonce comme un moment démocratique majeur pour notre fédération. Il devra nous permettre de prendre des décisions collectives fortes qui s'appliquent et s'imposent à tous face aux nouvelles réalités de notre champ, face à la transformation du travail. Ce congrès portera également le soin de réfléchir à des évolutions statutaires, afin de renforcer l'efficacité de notre organisation et sa capacité à répondre aux attentes des syndiqués et des salariés.

Après la journée d'hier consacrée en partie au point d'étape de la mandature et à l'actualité, nous vous proposons de prolonger les débats en y intégrant quelques perspectives. Il s'agit à la fois d'envisager les chantiers à mener d'ici le 38^e congrès pour franchir un cap concret dans la mise en œuvre de nos orientations et des 15 décisions adoptées au congrès fédéral de Taglio-Isolaccio, et de partager des réflexions sur les axes qui pourraient structurer notre feuille de route collective.

Depuis notre 37^e congrès fédéral, nous avons poursuivi le travail engagé sur notre conception du syndicalisme autour du tryptique : « être le CGT FAPT de toutes et tous », « partir du travail », « mettre le syndiqué au cœur de notre fonctionnement ».

Ce Conseil National confirme, à mon sens, un accord de fond sur un principe central : la nécessité d'être organisés et d'améliorer notre organisation pour la faire vivre au plus près du lieu de travail, là où s'exerce concrètement l'affrontement entre le capital et le travail.

Aujourd'hui, la difficulté ne réside pas tant dans le contenu de nos décisions, mais dans leur mise en œuvre. Le contexte actuel, qui nous est largement imposé, nous pousse à interroger notre capacité à nous remettre en cause. Il nous faut questionner un mode de fonctionnement qui, s'il a prouvé son efficacité dans un contexte passé, ne répond plus toujours aux réalités d'aujourd'hui.



Il est donc nécessaire de revisiter nos priorités, à l'aune des transformations en cours et des nouveaux enjeux revendicatifs qui se posent à nous.

Il nous faut penser notre syndicalisme à partir de ce qu'est devenu le travail aujourd'hui. Dans les entreprises ou les services, quel que soit leur taille, les salariés sont isolés, divisés, mis en concurrence, souvent silencieux, mis sous pression d'objectifs des directions. Le syndicalisme doit être à contre-courant de cette réalité : un espace où l'on se parle, où l'on partage, où l'on construit des solidarités, des objectifs communs, sans que personne ne soit écrasé par le collectif.

Et je crois que cela nous oblige à revisiter un certain nombre de réflexions sur nos pratiques. La CGT-FAPT a un atout considérable : des milliers de femmes et d'hommes engagés sur les lieux de travail et de vie, dans les sections syndicales et dans les syndicats départementaux. Elles et ils font vivre l'organisation au quotidien. C'est cette force militante, qu'il faut tourner résolument vers les salariés, pour construire avec eux une CGT revendicative, de lutte et d'avenir.

Il est indispensable de prendre du recul, de prendre le temps pour travailler sur nous même (en se délivrant de la contrainte des agendas patronaux), de dégager des priorités et des pistes concrètes pour les mois à venir.

Nul doute donc qu'un des premiers engagements que la direction fédérale propose au Conseil National est de poursuivre la dynamique de consultation que nous avons engagée auprès des syndiqués de la FAPT, consultation individuelle et collective dans le cadre de la préparation du 38^{ème} congrès. Dans la période, les réunions de syndiqués doivent être multipliées pour constituer un outil d'écoute et d'échanges indispensable pour :

- Recueillir les attentes, et propositions des syndiqué·es,
- Évaluer le fonctionnement de notre organisation,
- Identifier les enjeux revendicatifs prioritaires et construire le rapport de force,
- Alimenter ainsi la construction de notre document d'orientation pour le congrès.

En île de France, la quinzaine de déploiement est organisées du 19 au 23 mai et du 16 au 20 juin.

Nous avons déjà plusieurs centaines de retours des consultations individuelles et de comptes rendus de réunions de syndiqués avec des constats, des interrogations mais aussi de nombreuses réflexions, propositions qui démontrent toute la disponibilité des syndiqués à vouloir s'impliquer et à participer à la vie de l'organisation, sans pour autant nier les difficultés pour organiser les rencontres avec les adhérents.

Le groupe de travail de préparation du congrès via la lettre du jour 87 a transmis des premiers éléments d'analyse des retours des consultations individuelles et fait des propositions pour dépasser les difficultés

exprimées par les SD et les SR pour concrétiser des rencontres avec les adhérents. Permettez-moi de reprendre ces quelques chiffres (même s'ils sont à nuancer car ils ne prennent pas en compte l'ensemble des syndiqués que nous avons rencontrés dans la période), au 6 mai, sur 645 retours,

- 57% sont retraités et 43% sont des syndiqués encore en activité professionnelle dont 16% sont Cadres. A noter que l'essentiel des retours des syndiqués cadres sont recensés à partir du push-mail envoyé par l'UFC le 16 avril.
- 71% des retours sont des hommes et 29% sont des femmes.
- 67% sont des syndiqués de La Poste et 19% sont des syndiqués d'Orange. Je ne fais pas l'addition, vous l'aurez compris, nous avons peu de retours de camarades des autres entreprises de notre champ.
- 3% des retours sont des syndiqués de moins de 35 ans et plus de la moitié des retours ont plus de 65 ans (50.2%).

Ces chiffres bruts nous amènent d'ores et déjà à nous alerter et nous interroger dans toute notre organisation FAPT sur plusieurs aspects comme le lien avec tous les syndiqués de notre champ, sans exclusive, la communication, la formation syndicale, pilier pour rendre les syndiqués acteurs, ou encore la place des femmes, des cadres et des jeunes dans notre organisation.

En parlant des jeunes, dans le cadre de notre décision de congrès, le samedi 14 juin 2025, la CGT-FAPT donne rendez-vous aux jeunes militantes et militants de la fédération qui participeront la veille aux 130 ans de la CGT à Montreuil. Nous proposons qu'un jeune par région puisse participer aux 130 ans de la CGT et à l'initiative fédérale. Dans la continuité des échanges confédéraux, ce sera l'occasion de poursuivre plus spécifiquement les débats avec les jeunes de notre fédération sur leurs préoccupations, sur leurs attentes, sur leur place dans l'organisation et dans la préparation du 38^{ème} congrès fédéral. Nous proposons d'ouvrir cette initiative fédérale aux jeunes syndiqués de l'Île de France. Au vu du délai, il nous faut rapidement solliciter les camarades. Je vous renvoie à la lettre du jour de lundi 12 mai sur les modalités pratiques et les objectifs fixés. Nous proposons également que cette initiative fédérale puisse trouver des prolongements dans les régions et/ou les syndicats en se donnant l'ambition de rencontrer les 1 153 syndiqués de moins de 35 ans de notre fédération d'ici le 38^{ème} congrès fédéral.



Il nous faut bien prendre conscience de l'idée que l'on s'adresse à la jeunesse, pas seulement parce que l'on a conscience de la démographie et que l'on a un corps militant qui est vieillissant, bien sûr que nous sommes lucides, mais nous voulons surtout être utile aux jeunes parce qu'ils vivent plus mal que les précédentes générations. La CGT n'accepte pas que leur situation se dégrade et soit vouée à se dégrader, la CGT doit être à leur côté, doit se battre avec eux, et pour cela le syndicalisme doit bouger pour répondre à leurs attentes. Parce que si vous avez l'occasion de faire une réunion avec des jeunes syndiqués, comme la génération 2023 (les adhésions de la réforme des retraites), bien souvent ils ne viennent pas à la CGT comme ils vont à une assurance, ils y viennent pour faire quelque chose, et donc forcément il faut que la CGT ait des façons de travailler qui vont leur permettre de s'investir, de grandir, de devenir militant, des dirigeants. Il faut leur laisser de la place et leur faire confiance. Ces rencontres devront nourrir une réflexion spécifique sur l'organisation et la place des jeunes dans la fédération, tant en matière de responsabilités que de priorités revendicatives.

Cette année sera aussi l'occasion de célébrer les 50 ans de nos Unions Fédérales. La CEF a débattu de la nécessité de se saisir de ces événements pour mener une réflexion sur les enjeux pour notre fédération afin qu'elle participe pleinement à la préparation du 38ème congrès.

La CEF a décidé donc :

- de porter une attention particulière aux consultations en direction des cadres et des retraités,
- que dans le cadre des Bureaux régionaux spécial cadres et de Bureaux régionaux spécial retraités, soient organisés des débats à partir des retours des consultations des syndiqués et à partir de l'enquête SECAFI des salariés d'Orange;
- d'en faire un point à l'ordre du jour du prochain CN, celui du mois de décembre. Ceci sera en complément du travail de l'IHS, des AG UFC et UFR.

Parce que nous avons vraiment à retravailler la question de notre présence et notre activité sur chaque lieu de travail et de vie, chaque dirigeant que nous sommes, doit en faire concrètement une priorité.

Derrière les réunions de syndiqués et la place des syndiqués dans l'organisation, il y a une orientation forte : celle de construire un syndicalisme de classe et de masse, un syndicalisme qui donne de la force à celles et ceux qui, collectivement, veulent agir sur leur réalité. La CGT-FAPT ne se contente pas de compter des adhérents : elle veut rassembler des milliers d'hommes et de femmes autour de préoccupations communes, pour définir des objectifs de lutte et gagner. C'est cette force collective, lorsqu'elle s'organise et se met en mouvement, qui peut imposer au pouvoir économique, financier et politique les aspirations au progrès social.

Beaucoup de camarades disent, et à juste titre « il faut être sur le terrain », personne ne conteste cela, mais si on est sur le terrain pour renforcer la délégation de pouvoir, si on est perçu par les salariés comme étant des femmes ou des hommes providentiels, qui, parce qu'ils connaissent le droit, le juridique, parce qu'ils vont avoir une intervention auprès du patron, pour régler le problème, et bien on est à coté pour construire les perspectives revendicatives.

Depuis plusieurs congrès, nous le constatons : une partie de notre activité est absorbée par les directions d'entreprise, dans des instances où les confrontations se jouent trop souvent sur le terrain imposé par l'adversaire, et de manière stérile. Si ce que nous portons dans les IRP n'a pas été pensé, discuté, construit avec les salariés, alors quelle portée réelle cela peut-il avoir ? Où se forge la conscience collective, et plus encore, la conscience de classe, si ce n'est dans le travail syndical partagé ?

Quelle activité revendicative et quelle construction revendicative pour mener des actions concrètes à partir des préoccupations des salariés ?

Cela nous renvoie inévitablement à la mise en œuvre permanente des 6 points indissociables de notre démarche syndicale à partir du travail que sont la contestation, la proposition, la recherche du rassemblement, la négociation, la lutte et le recommencement. C'est un enjeu de démocratie, thème qui revient avec force lors des déploiements et des rencontres de syndiqués.

Reconquérir la mise en œuvre de la démarche CGT dans toutes nos structures, dans les syndicats départementaux, et particulièrement dans les sections syndicales devient incontournable. Se pencher sur ces questions ici, et prolonger les débats dans les syndicats avec les sections c'est affronter la réalité de nos situations et vouloir les améliorer. C'est soigner notre syndicalisme de syndiqués, acteurs et décideurs, opposé fondamentalement au syndicalisme institutionnel, piège tendu par le patronat.

Il nous faut être cohérent : si l'aspiration démocratique est forte et que nous sommes là pour organiser, nous ne devrions pas avoir de mal à faire en sorte que les travailleurs s'occupent de leurs affaires au travers de l'outil syndical CGT qu'est la section syndicale.

Le rôle de la section syndicale comme moteur dans la mission fondamentale de la CGT est celle d'agir sur l'organisation et les conditions de travail. A partir du vécu des salariés, la construction de la section syndicale est le seul moyen pour faire vivre la démocratie syndicale sur le lieu de travail, par des réunions, des débats, des prises de décisions et leurs mises en œuvre. C'est dans les sections syndicales que se développe « le syndicalisme du carreau cassé », où se construit le cahier revendicatif, l'essence même de notre syndicalisme. Si la syndicalisation est un enjeu essentiel dans la construction du rapport de



force, nous avons l'ambition de créer une QVS avec les syndiqués sur le lieu de travail, tout autant indispensable pour développer un rapport de force durablement. Il y a besoin que notre organisation s'ouvre à tous ceux et toutes celles qui le souhaitent. La section syndicale CGT doit s'installer dans le quotidien du travail de tous sur chaque lieu de travail. Nous ne pouvons plus nous contenter d'interrogations sur la baisse du nombre d'adhérents, sans faire le lien avec notre fonctionnement et nos capacités en termes d'activité, d'action et de mobilisation.

La question est la même s'agissant des élections au Conseil d'Administration du Groupe La Poste et Orange qui auront lieu à la fin de l'année. Elles nécessitent une mise en mouvement la plus large de tous les syndiqués pour gagner le vote CGT comme un élément du rapport de force au service des revendications pour les 5 prochaines années qui promettent d'être le théâtre de bouleversements majeurs dans ces 2 Groupes.

Patrick dans son rapport nous donne rendez-vous au Conseil National de décembre pour faire un premier bilan de ce que nous aurons été en capacité de faire avancer sur la construction et la reconnaissance des sections syndicales.

Avoir des sections syndicales, organisées et revendicatives, de partout, cela demande que l'on soit plus nombreuses et nombreux. Atteindre 50 000 adhérents à l'ouverture de notre 38^e congrès fédéral reste un objectif que nous pouvons atteindre. 1 syndiqué = 1 adhésion d'ici la fin de l'année, c'est le slogan de notre campagne de syndicalisation fédérale qui vient d'être lancée. Donc, je dis « Chiche », proposons l'adhésion à la Fapt et syndiquons tout ce qui bouge.

Mais pour être dans une dynamique de renforcement, il nous faut collectivement s'assurer du versement par tous les syndicats départementaux de 5 timbres d'ici le mois de juillet.

Le 2^{ème} axe sur lequel nous avons besoin de travailler c'est comment et avec qui on s'adresse aux syndiqués, mais aussi comment on s'adresse aux salariés. Pour illustrer cette question, nous pourrions nous appuyer sur l'objectif que nous nous étions fixés en 2023 lors du CN de Ramatuelle d'organiser en région des réunions : 1) des syndiqués de la distribution tous opérateurs confondus (CHRONOPOST, DPD, Coliposte, sous-traitants ...) 2) des syndiqués qui assurent des activités dite physique (AD, SFR, FREE, guichetier ...) 3) des syndiqués qui assurent des activités dites à distance (téléopérateurs, back office, ...) 4) des syndiqués techniciens du réseau télécom (UI Orange, Sogetrel, CIRCET, ...). 5) des syndiqués de la ligne bancaire (LBP, COBA)

A ma connaissance, nous sommes restés au point mort.

Plus globalement cela pose la question :

- de la communication et des productions fédérales qui nous permettent de s'adresser à l'ensemble des salariés concernés par une activité. Par exemple, un « 4 pages » sur les activités postales, un « 4 pages » sur les activités télécoms, et les publications ou newsletter qui s'adressent à tous les salariés des activités à distance, à tous les salariés des activités physiques, ... etc, sans oublier, les expressions par métiers,
- de la place et du rôle des syndicats départementaux
- de l'organisation sur le lieu de travail avec les sections syndicales
- et du travail interfédéral puisque des activités dépassent le champ de notre fédération sur l'enjeu de la communication.

Bien souvent, nous sommes une CGT qui est enfermée dans un rôle de réaction, dans un rôle de résistance et pas assez une CGT qui porte ses projets, qui les construit avec les salariés.

C'est bien dans cet objectif-là, de construction d'un service public de la communication que nous avons décidé de devenir la fédération des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications.

Notre objectif est double et indissociable :

- **la proposition d'appropriation publique et démocratique des activités postales et de télécommunications** : par cette proposition il s'agit de permettre à l'ensemble de la population d'accéder à tous les moyens de communications, parce qu'avant toute chose le droit à la communication c'est le droit d'informer, le droit à l'émancipation, le droit d'accès à la culture, le droit à l'égalité, le droit à l'échange, le droit à la confrontation... La communication c'est un enjeu de société, de démocratie, de civilisation, de développement industriel tout comme le sont les droits à l'énergie, à la santé, à l'éducation, aux transports... Le droit à la communication est un droit fondamental au même titre que les autres droits fondamentaux. Rappelons qu'à ce titre, le droit à la communication est inscrit dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 Août 1789 et reconnu par l'ONU depuis 2010. Ce n'est pas pour rien qu'à chaque fois que des régimes autoritaires arrivent au pouvoir, le droit à la communication est menacé soit par la censure ou soit par la coupure des réseaux de communications quels qu'ils soient.

- **Rassembler tous les salariés qui contribuent au droit à la communication** (alors que les employeurs et les gouvernements pratiquent le dumping social et développent la précarité) pour obtenir dans la veine du nouveau statut du travail salarié, un haut niveau de garantie d'emploi, de salaire, de carrière, de formation professionnelle, de protection sociale, de droits démocratiques dans les entreprises, doit être le rôle et la mission de notre organisation à tous les niveaux.



Dans un contexte marqué par la montée des idées autoritaires et la libéralisation des services publics, ces enjeux deviennent cruciaux. La concentration des médias entre les mains de grands groupes privés menace la pluralité des voix, tandis que l'accès à la culture, bien commun fondamental, se voit restreint par des logiques marchandes.

À cela s'ajoute l'appropriation croissante des réseaux de communications numériques par des multinationales privées, qui contrôlent les flux d'information, orientent les algorithmes et limitent la souveraineté numérique.

Cette mainmise fragilise la confidentialité des échanges, accentue les inégalités d'accès et soumet l'information à des logiques de profit, loin de l'intérêt général.

C'est dans ce cadre, que nous proposons de travailler les convergences entre tous les salariés de la communication et que nous devons réfléchir à l'évolution des champs fédéraux non pas en « boutiquiers » mais en rassemblant pour la défense du droit à la communication pour tous.

Nous proposons que le 38^e congrès fédéral contribue activement à la préparation du 54^e congrès confédéral, non pas en abordant cette question sous l'angle structurel ou conflictuel, mais en engageant un débat de fond sur les enjeux revendicatifs avec les fédérations concernées par les métiers de la communication.

Dans cette perspective, **nous proposons d'organiser, lors du 38^e congrès, une table ronde sur les enjeux de la communication, en lien avec d'autres fédérations**. Car si la communication et ses réseaux sont aujourd'hui un enjeu central de l'affrontement de classes, la CGT doit se doter, par le débat et l'action collective, d'outils nouveaux et efficaces pour faire progresser à la fois les droits des salariés du secteur et la conquête du droit à la communication pour toutes et tous.

Un état de connaissance de notre secteur avait été mis à disposition des syndicats départementaux lors du 37^{ème} congrès fédéral. **Nous proposons qu'un nouvel état des lieux, à tous les niveaux (Syndicat Départemental, Région et FD) soit fait afin de prendre en compte les dernières évolutions du secteur qui évolue en permanence** comme nous avons pu le constater hier lors de la présentation qui nous a été faite et des débats qui ont suivi. Les exemples sont nombreux comme les fusions acquisitions dans les centres d'appels, la recomposition dans les Télécommunications en France avec en point de mire la vente de SFR ou encore le tour de force du groupe La Poste de créer un monopôle de l'imprimé publicitaire avec « la faillite » d'Adrexo. Il y a donc nécessité d'analyser et comprendre la réorganisation de l'outil de production dans notre champ fédéral. Pour lutter il faut bien comprendre ce à quoi nous sommes confrontés. L'idée de devenir la CGT FAPT de toutes et tous pour reconstruire les solidarités entre les travailleurs sur le lieu de travail n'est pas une option si nous voulons que la CGT reste utile et efficace et, que les travailleurs évoluent dans le sens du progrès social.

Si nous voulons franchir un nouveau palier pour être pleinement FAPT nous ne pouvons plus avoir une direction fédérale composée à 80 % de postières et postiers. En disant cela j'enfonce une porte ouverte mais cela pose inévitablement la question de la place de toutes et tous les syndiqués de notre champ à tous les niveaux de notre organisation, des sections syndicales à la direction fédérale. **Dans ce cadre, nous proposons qu'une réunion des DSC des entreprises de notre champ puisse être organisée au 2nd semestre.**

Nous avons besoin de maîtriser collectivement les enjeux qui se jouent dans le secteur, avoir la connaissance de la géographie salariale et syndicale pour que l'on situe bien de quelle activité syndicale nous avons besoin de mettre en œuvre en termes de conquêtes et approfondir le contenu revendicatif à porter en permanence, toujours dans l'esprit du droit à la communication et du NSTS. C'est bien dans ce cadre là que travaille le collectif des relations clients à distance avec la semaine prochaine une conférence de presse, les assises des centres d'appels en visio-conférence et un travail croisé avec les camarades des entreprises donneuses d'ordres des centres d'appels.

Il nous faut poursuivre la réflexion engagée depuis le 37^{ème} congrès fédéral (décision 15) sur la structuration, le fonctionnement, le rôle des structures que ce soient les syndicats départementaux, les Unions Régionales, ou le siège fédéral. C'est bien à partir des objectifs pour répondre simultanément aux enjeux de l'organisation des syndiqués en sections syndicales, au défi de la syndicalisation, tout en répondant aux exigences d'un secteur d'activité structuré de manière horizontale et en constante évolution qu'il nous faut poser le débat. Il me semble là aussi que nous trouverons en grande partie des réponses par le débat collectif avec les syndiqués.

C'est dans cette capacité à innover, à ouvrir des perspectives, à construire du neuf que réside notre responsabilité collective pour relever ces défis.

Voilà mes camarades ce que j'étais chargé de vous présenter pour poursuivre les débats que nous avons engagés hier.

